



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE BELFAUX ET ENVIRONS

CP 126
1782 BELFAUX

Contrat d'inscription à l'accueil extrascolaire 2017-2018

(un contrat par enfant)

Veillez compléter ce contrat d'inscription, le signer, le renvoyer par courrier postal avec la charte de bonne conduite à l'adresse suivante : AES, Chemin des Ecoliers 5, 1782 Belfaux.

Les informations transmises seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

Veillez nous informer de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone en cours d'année.

Coordonnées de la mère ou de la représentante légale :

Nom et prénom :

Adresse :

Etat civil :

Téléphone privé :

Téléphone professionnel :

Téléphone mobile :

Courriel :

Coordonnées du père ou du représentant légal :

Nom et prénom :

Adresse :

Etat civil :

Téléphone privé :

Téléphone professionnel :

Téléphone mobile :

Courriel :

Informations concernant l'enfant :

Nom et prénom :

Date de naissance :

Assurance maladie et accident :
Assurance RC :
Langue maternelle :
Autre(s) langue(s) :
Classe actuelle :

Informations complémentaires (confidentialité garantie) :

Votre enfant souffre-t-il d'une maladie particulière oui non
Si oui, laquelle ?

Présente-t-il des allergies (alimentaires ou autres) ? oui non
Si oui, lesquelles ?

Est-il actuellement sous traitement médical ? oui non
Si oui, lequel ?

Suit-il un régime alimentaire particulier ?
Si oui, lequel ? oui non

Pour les intolérances alimentaires, veuillez fournir un certificat médical du médecin traitant.

Nom du médecin traitant :

Nom et prénom :
Adresse :
Téléphone :

Coordonnées de l'enseignant(e) : (ne pas remplir lors de l'inscription !)

Nom de l'enseignant(e) :
Téléphone de l'enseignant(e) :

Autre personne à contacter en cas d'urgence si les parents ne sont pas joignables :

Nom et prénom :
Lien de parenté :
Téléphone :

Nom et prénom des personnes qui viendront chercher l'enfant :

Nom et prénom : lien de parenté :

Nom et prénom : lien de parenté :

Nom et prénom de l'enfant : Classe : Année scolaire :



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE BELFAUX ET ENVIRONS

CP 126
1782 BELFAUX

Mon enfant fréquentera l'accueil extrascolaire

Veuillez cocher les jours et les horaires et soulignez si l'enfant vient de manière régulière ou irrégulière.

- 1) **de manière régulière** toutes les semaines de la même manière.
- 2) **de manière irrégulière** les parents avec un horaire irrégulier ont la possibilité d'inscrire leur enfant de manière variable. Les horaires doivent être transmis aux animatrices par courriel à l'adresse aes@belfaux.ch au moins 10 jours avant le début de chaque mois.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Horaire 1	7h00-8h00					
Horaire 2	8h00-11h55					
Horaire 3	11h55-13h45					
Horaire 4	13h45-15h30					
Horaire 5	15h30-17h40					
Horaire 6	17h40-18h10					

Date du 1^{er} jour de prise en charge :

- 3) **à la carte** les parents peuvent inscrire leurs enfants à la carte, au plus tard le même jour jusqu' à 07h30 sous réserve de places encore disponibles.

Attention : les horaires 2 et 4 sont ouverts uniquement s'il y a suffisamment d'enfants inscrits.

Horaire 5 : Les élèves des classes primaires (3H-8H) ainsi que ceux de la classe développement se rendent **obligatoirement aux devoirs surveillés**. Les devoirs surveillés débutent à 16h15 et se terminent au plus tard à 17h15.

Remarques

.....
.....
.....
.....

Tarifs

TARIFS POUR LES PRIMAIRES						
	Horaire 1	Horaire 2	Horaire 3	Horaire 4	Horaire 5	Horaire 6
Somme des revenus bruts du groupe familial	7h00-8h00	8h00-11h55	11h55-13h45	13h45-15h30	15h30-17h40	17h40-18h10
Jusqu'à 29'999.00	5.-		13.05	11.-	9.-	2.50
A partir de 30'000.00	6.-		15.05	13.-	11.-	3.-
A partir de 60'000.00	7.-		17.05	14.-	13.-	4.-
A partir de 80'000.00	8.-		19.05	15.-	14.-	5.-
A partir de 100'000.00	9.-		21.05	17.-	15.-	6.-
A partir de 120'000.00	10.-		23.00	19.-	16.-	7.-
Les repas sont compris dans l'horaire 3 au prix coûtant de Fr. 8.75 (primaire et enfantine)						
TARIFS POUR LES ENFANTINES						
	Horaire 1	Horaire 2	Horaire 3	Horaire 4	Horaire 5	Horaire 6
Somme des revenus bruts du groupe familial	7h00-8h00	8h00-11h55	11h55-13h45	13h45-15h30	15h30-17h40	17h40-18h10
Jusqu'à 29'999.00	3.70	10.45	10.70	8.-	6.40	1.85
A partir de 30'000.00	4.70	12.45	12.70	10.-	8.40	2.35
A partir de 60'000.00	5.70	14.45	14.70	12.-	10.40	3.35
A partir de 80'000.00	6.70	16.45	16.70	13.-	11.40	4.35
A partir de 100'000.00	7.70	18.45	18.70	14.50	12.40	5.35
A partir de 120'000.00	8.70	20.45	21.00	16.50	13.40	6.35

Tarifs selon les revenus bruts du groupe familial:

¹Est considéré comme revenu l'ensemble des ressources de la famille, soit : salaires bruts, pensions alimentaires, bourses d'étude, allocations chômage, rentes, revenus divers (allocations de résidence, de ménage, etc.) à l'exception des allocations familiales cantonales qui sont déduites. Lorsque les parents vivent en union libre, les revenus sont pris en considération de la même manière que pour les couples mariés.

Remarques

Une taxe annuelle d'inscription est facturée par famille et s'élève de Fr. 30.00.

Tout horaire entamé sera facturé dans sa totalité indépendamment de l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant. De plus, une prise en charge tardive de l'enfant après la fermeture de l'accueil entraîne un surcoût facturé aux parents de Fr. 10. -.

Pour les fratries, un rabais de 30% est appliqué pour le deuxième enfant et un rabais de 50% pour le troisième enfant.

Nous attestons avoir pris connaissance des conditions de l'accueil, du règlement et de la charte de bonne conduite à l'inscription de notre enfant à l'accueil de Belfaux. Nous certifions que les renseignements sont exacts.

Lieu et date :

Signature(s) des parents ou du représentant légal :

15.09.2017